



SYNDICAT UNSA Hôpitaux Civils de Colmar

03.89.12.47.68 / 03.89.12.51.30

<http://www.unsa-hcc.fr/>

unsahcc68@gmail.com

Facebook : marcel unsa schickel

Tract Septembre 2020

SUITE SEGRUR DE LA SANTE

Le décret et l'arrêté qui instaurent le versement d'un complément de traitement indiciaire ont été publiés en date du 19 septembre 2020.

Il a été confirmé à ce titre que chaque agent percevra sur le salaire du mois d'Octobre 2020, un complément de 24 points indiciaires d'une valeur brute de 112,46 € avec un paiement rétroactif au mois de Septembre 2020.



Un deuxième gain de 25 points indiciaires d'une valeur de 117,15 € sera appliqué sur le salaire du mois de Mars 2020.

PERSONNEL DE JOUR TRAVAILLANT DE NUIT



Nous avons constaté voici quelques semaines qu'avec la mise en place d'Octime, le personnel de jour intervenant de nuit n'était plus gratifié que de 30 minutes supplémentaires par nuit de travail de 10 heures, alors que le calcul règlementaire de proportionnalité en accordait 45.

Dans le cadre d'une intersyndicale qui a réuni les quatre centrales syndicales de l'établissement, nous avons fortement contesté cette façon de procéder et demandé le rétablissement de la réglementation en la matière.

C'est à présent chose acquise puisque le système tient à présent à nouveau compte d'un gain de 45 minutes par nuit de 10 heures et ce à compter du début d'année.

RATIOS PROMUS / PROMOUVABLES

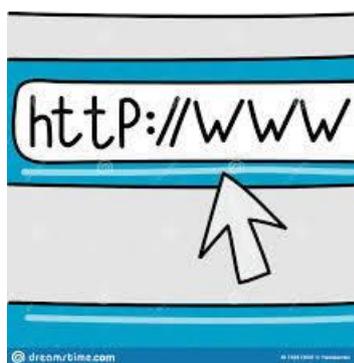
Les prochaines commissions paritaires locales qui se dérouleront durant le 4^{ème} trimestre 2020, mais dont nous n'avons pas encore de date fixée, verront le doublement des taux de promotion des ratios de 2019 pour les corps et grades suivants :



- Filière soins :
 - ASHQ de classe supérieure
 - Aide-soignant principal
 - Infirmier de classe supérieure
 - Infirmier en soins généraux de 2^{ème} grade
- Filière rééducation : pédicure-podologue, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste de classe supérieure
- Filière médico-technique :
 - Manipulateur en électroradiologie de classe supérieure
 - Technicien de laboratoire médical de classe supérieure
 - Préparateur en pharmacie hospitalière de classe supérieure
- Sages-femmes des hôpitaux du 2^{ème} grade

En clair, le nombre d'agents promouvables pour ces grades va simplement doubler...

NOUVEAU SITE UNSA HCC



Depuis le 1^{er} septembre nous disposons d'un tout nouveau site dont la philosophie essentielle réside dans les informations locales propres à notre établissement.

Son adresse est la suivante : « [unsa-hcc.fr](http://www.unsa-hcc.fr) ».

Nous y avons intégré une rubrique intitulée « **Laisser un commentaire** » tout au bas de chaque article que nous vous invitons à utiliser pour nous faire part de vos remarques, commentaires voire suggestions...

N'hésitez pas à y recourir !